



# LE NRP VA NOUS NRV !



**Le journal officiel de lutte contre le NRP !**

n° 2 du 06/11/20

## Comité Technique Local du 6/11/2020

**N**on, vous ne rêvez pas ! Un Comité Technique Local a bien été convoqué seulement 4 semaines avant que les agents concernés par les restructurations du NRP ne soient informés (*du moins c'est ce qui était prévu initialement*) de leurs futures mutations et seulement 8 semaines avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, date « d'installation » des premières structures prévues par la contre-réforme...

En matière de précipitation et de mépris envers les personnels, la Direction Générale des Finances Publiques est imbattable !

**U**n Comité Technique Local qui soumettait à l'**avis (!)** des représentants des personnels les premières mises en Œuvre du NRP au 1/01/2021...élaborées sans aucune concertation et validées par la DG. Un avis, donc, alors que tout est plié !

**Alors de quoi, allons-nous bien pouvoir débattre ?** En fait, la DDFIP 71 présentait le fruit de son labeur et nous étions invités à la « re-présentation ». Pas de dialogues possibles, pas de marges de manœuvre pour améliorer le projet c'est-à-dire le contrecarrer...

**A**lors, aller chercher l'information pour la livrer en *avant-première* aux agents ? Elle paraîtra très vite sur Ulysse ou dans les mails persos des agents ! Nous ne sommes pas là pour *passer les plats* de l'administration et assurer le SAV de la contre-réforme.

Nous nous sommes rendus à l'ouverture de séance, avons lu le texte ci-dessous, synthèse des échanges avec les agents. Nous avons indiqué au directeur qu'il y avait des questions, des inquiétudes sur certains sites, de la résignation, de la colère de la part des agents concernés par les opérations au 1<sup>er</sup> janvier 2021. **Nous avons insisté sur la nécessité que la direction devait se déplacer sur les sites pour se confronter aux agents et répondre à leurs questions précises, leurs inquiétudes...comme cela devait être le cas.**

**L**a CGT Finances Publiques 71 se tiendra toujours fermement aux côtés des agents durant cette période qui s'annonce tumultueuse. Nous appelons les agents à agir collectivement et à ne pas se laisser gagner par l'action individuelle. Nos militants et élus sont là pour répondre à l'ensemble de vos questions et se montreront attentifs à toutes les initiatives qui seront prises par l'administration dans les jours à venir.

**N**ous remercions les agents qui nous ont fait passer leurs contributions, leurs observations et leurs remarques afin de préparer cette « action ». Nous avons joué notre rôle de « passeurs de paroles » auprès de la direction.

Le directeur n'a pas répondu à la déclaration de la CGT Finances Publiques 71.



# Déclaration CGT Finances Publiques 71

## Comité Technique Local du 6 novembre 2020

Monsieur le Directeur,

**La crise sanitaire actuelle a révélé avec force combien nos services publics sont indispensables aux attentes des citoyens et des acteurs économiques.** Elle a malheureusement également mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humaine (*hôpitaux exsangues, conditions de travail des « seconds de corvées » déplorables, rémunérations indignes, etc.*).

**Nous n'oublions pas qu'en ces temps de crise, le rôle majeur joué par la DGFIP et ses agents a été souligné par le Ministre de l'action et des comptes publics, dans son message du 2 avril 2020.**

Et après s'être largement appuyé sur les services de la DGFIP pour **dispenser les aides aux entreprises** pendant la crise COVID, le **gouvernement relance son plan de démantèlement de l'administration des Finances Publiques sur fond de suppressions massives de postes** (2163 prévues au PLF 2021 pour le ministère des Finances).

Malgré la crise sanitaire et le dévouement dont ont fait preuve les agents de la DGFIP pour assurer leurs missions dans ce contexte difficile, la Direction Générale (DG) n'a donc pas renoncé : le «*Nouveau Réseau de Proximité*» (NRP) et les restructurations continuent leur chemin destructeur.

**Les documents du Comité Technique Local nous démontrent qu'il sévira en Saône-et-Loire selon le calendrier initialement prévu.**

**Nous le constatons, en réalité, le NRP n'a jamais été suspendu durant cette période : les travaux ont juste été ralentis.**

L'administration à l'instar du gouvernement, profite de ce moment de «stupeur» généré par la crise sanitaire, jouant de l'effet de sidération, pour accélérer le démantèlement de la DGFIP et regrette même le temps perdu.

Cette phase de «*reprise*» des travaux s'est déroulée sans **aucune concertation avec les représentants des personnels** alors même que la documentation administrative le prévoit. Elle n'a pas existé avant, elle n'existe pas plus aujourd'hui... **Il ne s'agit même pas d'une consultation des représentants des personnels mais d'une «présentation».**

Ainsi, l'administration feint de nous écouter dans des réunions interminables, qui se concluent systématiquement par la confirmation de la décision qu'elle a prise seule en amont. C'est : «*expliquez-nous ce qui vous manque et je vous expliquerai comment vous en passer* ».

Ainsi, alors que la crise sanitaire a conduit à un renouvellement tardif des exécutifs communaux et intercommunaux, et alors que la raison commandait, à minima, une suspension de la réforme en 2021, c'est l'inverse qui s'est produit. Le Ministère a décidé de presser le pas et les directeurs-serviteurs-référents locaux priés d'appuyer sur l'accélérateur en organisant une nouvelle fois une parodie de concertation avec les élus locaux. Les populations ont, quant à elles, été proprement ignorées.

**En outre, l'empressement à mettre en place cette contre-réforme se mesure aux contenus des documents fournis pour le CTL :**

- ainsi, par exemple, **les plans fournis** font l'impasse totale sur la mise en place précise des bureaux, des espaces de rangement, etc. ; ce dont nous disposions auparavant avec force de détails en matière d'occupation de l'espace et de m<sup>2</sup> disponibles. Nous sommes d'ailleurs très sceptiques sur la constitution de plateaux de travail, à l'heure où sévit une épidémie qui entraîne la mise en oeuvre de distanciations sociales. L'acquisition de bureaux droits pour les structures en plateau nous fait craindre que l'on va encore gagner de l'espace par ce biais et entasser les agents...

Dès lors, nous demandons l'intervention du Pôle Ergonomique du Ministère, qui aurait dû se faire bien en amont de toute restructuration. **De surcroît, et c'est là le plus important, aucune consultation préalable des agents sur leurs futurs espaces de vie professionnels n'a été organisée.** Au contraire, les représentants des personnels doivent se satisfaire de plans existant avant restructurations et grossièrement coloriés au stabilo... **Et l'on soumet à notre avis cet « à peu près » !**

Dans le même sens, nous ne nous étendrons pas sur les *dossiers de présentation* qui ne sont que des modèles, des trames, repris autant que nécessaire pour chaque site. Le copier-coller pour certains paragraphes a bien fonctionné.

Arrêtons-nous toutefois sur quelques points :

- **L'accompagnement individualisé des agents.** Tout est dans le titre d'autant plus que l'opacité en matière de gestion des personnels est devenue la règle. Le collectif de travail est proprement cassé. Rien sur les aspects calendaires, et ce à quelques semaines du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : quand aura lieu le mouvement ? Quand les agents prendront-ils effectivement leurs postes ? Quand auront lieu effectivement la restructuration et le déménagement ? L'aspect psychologique est ignoré : ainsi, des agents vont perdre leur

emploi qu'ils occupaient depuis longtemps, d'autres vont être contraints d'envisager la mobilité géographique, de couper le lien avec leur environnement professionnel, familial et amical. De ça, de toute évidence, l'administration n'en a cure. La méthode employée, à savoir la précipitation à mettre en place les structures et à déplacer les agents traduit un niveau de mépris jamais atteint auparavant. La tâche sera rendue d'autant plus difficile que l'administration a *découvert avec force d'étonnement*, lors de ces derniers voyages au sein des services fin 2019 et au début de l'année 2020, que les agents seraient peu enclins à la mobilité géographique. Cela suppose donc un certain nombre d'agents qui ne suivront pas la mission et qui changeront de métier.

- **Ce qui nous amène à la formation professionnelle.** Son approche est réduite au minimum : la CGT Finances Publiques 71 l'exprime clairement : l'administration ne doit pas faire reposer la formation sur les équipes qui vont « absorber » les structures et agents extérieurs. Cette formation doit se faire en amont, elle est d'ailleurs inscrite dans le schéma stratégique directionnel d'évolution des métiers, et doit permettre aux agents, nouveaux dans la matière, d'exercer leurs missions.. Celle-ci pourrait être faite sur place par des formateurs spécialistes de la matière. Mais en aucun cas, les agents des services ne doivent prendre en charge cet aspect de la contre-réforme ; ils seront déjà bien suffisamment impactés par l'absorption de nouveaux articles et de nouvelles charges de travail.
- **En conclusion**, notre sentiment à la lecture de ces documents est que tout ce qui concerne les missions (avec leur périmètre et compétences) et la répartition des charges est évoqué en détail car la contre-réforme doit se matérialiser « quoi qu'il en coûte » et que tout ce qui touche l'aspect humain et les impacts divers sur les agents est abordé en surface. **Il est donc impératif que la direction aille se confronter aux questions précises des agents sur les sites concernés par les restructurations et dans le cadre de réunions collectives.**

**Enfin, nous tenons à insister à nouveau, en réaction à votre politique de désinformation :** la carte modifiée des implantations décidées pour la Saône-et-Loire doit beaucoup aux agents qui se sont mobilisés durant de longues semaines. Ils ont, par leurs actions ciblées, leurs mobilisations, sensibilisé tous les citoyens (élus, usagers, hauts fonctionnaires, etc.) aux périls que font courir la destruction du réseau de la DGFIP et ainsi contribué à l'obtention de quelques aménagements par rapport à la première carte communiquée début juin 2019 qui prévoyait un démantèlement radical !

**Car c'est bien à un démantèlement pur et simple de tout le réseau à l'horizon du 1er janvier 2023 qui est au programme.**

A la lecture des documents et des cartes, le NRP organise un resserrement sans précédent du réseau avec la fermeture de *toutes* les trésoreries, la suppression de la plupart des SIP et des SIE.

Des SGC se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, et voient leurs missions redéfinies : la séparation de l'activité de gestion comptable de celle de conseil réalisée par les CDL crée une aberration qui porte en germe la mort du comptable public.

**Aujourd'hui ce qui se révèle est inacceptable : c'est une suppression pure et simple des services territoriaux compensée, dans le discours, par une soi-disant présence ponctuelle sur le territoire, assurée en partie par des « partenaires extérieurs ». Les Pères fondateurs et laudateurs de la contre-réforme favorisent ainsi la rupture d'égalité d'accès des citoyens aux services de l'Etat et la mise en concurrence des territoires.**

Les permanences dans les mairies ne compenseront jamais, ni en quantité ni en qualité, l'accueil qui est réalisé par les agents dans les Centres des Finances Publiques. Rares permanences hebdomadaires qui, peu pourvues en emplois, n'ont d'ailleurs aucune garantie de pérennité.

Les accueils « France services » ne proposeront jamais les réponses techniques que sont en droit d'attendre les contribuables-citoyens français. Seuls les agents des Finances Publiques ont la capacité d'y répondre grâce à leurs compétences, leur professionnalisme.

Mais une table, un ordinateur, une imprimante et des affiches collées au mur et le tour est joué : plus besoin de centres des finances publiques ! **Là où le bât blesse, c'est que ces Maisons de Services, quelles que soient leurs formes, devraient être un plus et non une substitution !**

De surcroît, la destruction systématique des missions s'accompagne de la généralisation du travail de masse dite « industrialisation des process », au détriment de l'intérêt et de la qualité du travail. Et dans ce contexte, le télétravail apparaît malheureusement désormais comme un élément pour briser la DGFIP. Nous défendons et défendrons toujours le droit individuel des agents à télé-travailler, mais n'accepterons jamais que certains y soient poussés uniquement par la dégradation de leurs conditions de travail (fermeture de poste, éloignement des missions, réorganisation des services, etc.). Dans ces cas-là, force est de reconnaître qu'il conduit à l'isolement des collègues, détruit les collectifs de travail et les équipes muselant ainsi toute velléité de résistance ou de contestation mais également toute dynamique.

**Enfin, ce démantèlement s'accompagne de la modification radicale des règles de gestion des personnels :** mobilité forcée, disparition des instances paritaires, destructions des droits et garanties liées au statut de fonctionnaire, recours de plus en plus large à des contrats issus du droit privé (CDD, contractuels, contrats de « mission » etc.) Ainsi, du grade de directeur jusqu'à la catégorie C, imitant ainsi un processus connu à France Télécom et à La Poste, notre administration peut désormais organiser sciemment la division des agents et la casse définitive du statut. Ces restructurations vont bouleverser le quotidien de dizaines de collègues en l'absence totale de toute considération à leur encontre ou à l'encontre de leurs représentants. Et ce, situation de crise sanitaire ou pas !

**Pour la CGT, les agents de la DDFIP 71 ne sont pas des pions que l'on bouge au gré des réformes sans jamais tenir compte des conséquences professionnelles et personnelles qu'elles ont pour eux, et en faisant semblant de ne pas comprendre que ces mutations sont tout sauf anodines !**

**La CGT Finances Publiques est opposée au démantèlement de la DGFIP et plus généralement du service public. Elle refuse de servir d'alibi et d'être associée à ces reculs sans précédents pour les agents comme pour l'avenir même de notre administration centrale à réseau déconcentré.**

**Ce CTL est donc convoqué dans l'objectif de faire participer les organisations syndicales à la mise en place de cette contre-réforme destructrice.**

**Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques ne participera pas à ce CTL. Nous restons ainsi, dans la logique des actions impulsées dès 2018. fidèles à nos convictions et au mandat donné par nos adhérents et sympathisants.**

**Et puisque l'avis des représentants des personnels est sollicité alors que tout est validé et prêt à sévir, nous réaffirmons notre opposition totale à la contre-réforme.**

**La CGT Finances Publiques 71 est malgré tout, comme elle l'a toujours été, une force de proposition.**

Nous tenons à rappeler ici avec force que, depuis des années, nous militons et nous disons :

**OUI** au service public de proximité et au plus près des besoins fondamentaux des citoyens. Or depuis des années, nous assistons à une destruction systématique de ces biens communs que sont les services publics et en particulier ceux de proximité.

**OUI** au réseau des finances publiques tel qu'il occupe le territoire actuellement (avec tous ses centres et trésoreries de pléines compétences). Un réseau renforcé en moyens humains (formés à la hauteur des exigences attendues), et budgétaires (doté par exemple d'outils informatiques performants). L'État est bien capable de débloquer en urgence des milliards d'euros pour les entreprises, pourquoi ne le ferait-il pas pour ses propres services ?

**OUI** à ce réseau qui, ainsi mieux armé, pourra tenir des permanences dans les lieux plus reculés des territoires. Car constatons-le, le Nouveau Réseau de Proximité n'apporte rien de « nouveau ». Nous avons connu, il y a quelques années les permanences dans les mairies, les centres sociaux, etc. Nous savons le faire. Elles ont été supprimées pour raisons budgétaires. Nous pourrions le refaire à la condition que l'Etat débloque aussi des moyens pour ses propres services et alimente le réseau en emplois. C'est pourquoi, nous rejetons cette orientation prise aujourd'hui qui tend à supprimer des services et des emplois et à piocher dans les emplois restants pour assurer des permanences qui n'ont aucune garantie de pérennité.

**La CGT Finances Publiques souhaite que puisse être donné à la DGFIP les moyens d'assurer la continuité de l'État pendant et après la crise. Cela suffit à justifier l'abandon du NRP !**

Mâcon le 6 novembre 2020

